

## Le redressement judiciaire du groupe hôtelier Maranatha devient une affaire d'avocats

Publié le 21.11.2017



**Le redressement judiciaire prononcé le 27 septembre 2017 à l'encontre du groupe hôtelier Maranatha a donné lieu à la création de l'association Adefima supervisée par le cabinet d'avocats SKBG**

D'après le communiqué adressé à la presse le 20 novembre 2017, une dizaine d'investisseurs se sont retrouvés dans l'association Adefima défendue et représentée par Bertrand de Haut de Sigy, avocat associé du cabinet SBKG. Le communiqué renvoie d'ailleurs directement vers le standard du cabinet.

L'objectif annoncé :

- Regroupement au sein d'un collectif important et représentatif,
- Diminution des frais d'avocat, soit 50 euros de participation à l'association la première année, qui deviennent 500 euros par cabinet CGPI et conseil en investissement financier,
- Représentation juridique à toutes les étapes de la procédure,

Concernant plus spécifiquement l'avenir des actifs immobiliers, il est question d'éviter le démantèlement des hôtels et de déjouer les actions de certains acteurs qui souhaiteraient provoquer la liquidation judiciaire afin de récupérer les actifs à vil prix.

*« Ainsi, nous souhaitons que ce collectif devienne un interlocuteur incontournable quelle que soit l'évolution de la situation, et que la voix des investisseurs soit entendue auprès des administrateurs, des mandataires, des avocats en présence, du tribunal de commerce, du procureur et du groupe Maranatha lui-même »,* conclut le communiqué.

## LA PAROLE DES PROFESSIONNELS

Let's be disruptive ! CPR-AM

Investir aujourd'hui dans le monde de demain  
CPR-AM